

## 50 ans après, quelques souvenirs de la naissance d'un syndicalisme lycéen

Les lycéens étaient souvent fortement mobilisés et ont déclenché des mouvements de grèves à la veille de la première grande manifestation du 10 mai 68.

Ce fut le cas au lycée Carnot où j'étais élève dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement. La grève a été déclenchée par une grande assemblée générale installée en cercle dans le remarquable préau de Gustave Eiffel. Durant le mois de mai, les lycéens se réunissaient régulièrement dans la cour où se trouvaient les salles de sciences physiques et décidaient après une matinée de discussions des actions qui allaient suivre et en particulier leur participation aux grandes manifestations qui ont ponctué le mois de mai. 2 délégués étaient mandatés pour représenter le lycée aux réunions parisiennes qui se déroulaient souvent à la fac des sciences de Jussieu. C'est ainsi que des Comités d'Action Lycéen sont nés dans la plupart des lycées.

La naissance de l'UNCAL s'est concrétisée lors d'une réunion nationale des CAL en juin ou début juillet 68 dans un amphi de Jussieu, évidemment très houleuse et à l'issue d'un vote majoritaire opposant pour être rapide les idées défendues par les lycéens de la Jeunesse communiste révolutionnaire et ceux de la Jeunesse communiste : organisation politique ou naissance d'un syndicat lycéen... Naturellement sur le terrain, les choses étaient loin d'être vécues de façon aussi tranchées.

Le Monde, l'Humanité, l'Express publient des articles et des interviews de lycéens, « les exigences de réformes de l'Education et de démocratie... de vrais délégués, pas des potiches » !

Le congrès constitutif se tiendra le 19 janvier 69 à Villejuif. L'UNCAL revendique une vingtaine de comités dans les lycées parisiens regroupant entre 20 et 100 lycéens, les gros à Colbert, Arago, Paul Valéry... à Montreuil et à Vitry... une dizaine de milliers de lycéens à travers la France. « Pour un lycéen responsable dans un lycée moderne et démocratique », « non à l'austérité » sont les grands mots d'ordre exprimés et symboliques de la situation. Les délégués de classe apparaissent après 68, les élus lycéens aux conseils d'administration des lycées, une étape de la prise de parole des jeunes qui était auparavant inexistante. C'est la seule véritable avancée concrète suivant le printemps 68 dans les lycées. Parallèlement, le fond demeure : la ségrégation sociale fait que tous les jeunes ne deviennent pas lycéens et accèdent encore moins à l'université et aux études post-bac. Commencer sa scolarité dans un CES ou dans un collège de lycée est déterminant pour la suite...



Des liens s'établissent à partir de là avec les grandes organisations nationales : le SNES dirigé alors par Etienne Camy-Peyret et André Drubay qui notent la convergence des objectifs formulées par les 2 organisations (lettre par exemple du 23 octobre 69), la CGT qui souligne la convergence avec les luttes des jeunes travailleurs, insuffisance des bourses, coût des études, insuffisance de la formation professionnelle, la FCPE présidée par Jean Cornec à l'époque qui souscrit à la lettre ouverte au ministre de l'Education nationale diffusée par l'UNCAL...

A noter, que la CGT soutient aussi un syndicat des jeunes collégiens du technique, la FECT...

L'UNCAL sera reçue 2 fois par Edgar Faure, ministre de l'Education nationale à partir de mi-juillet 68 dont une première fois avant la fin du mois de juillet 68. Souvenir d'un personnage chaleureux et démagogue... La situation ne sera plus la même après avec son successeur Olivier Guichard !



En octobre 69, une pétition est signée massivement par les lycéens, autour de 300 à Colbert, Turgot, Balzac, Claude Monet, Voltaire pour ne prendre que quelques exemples parisiens. . . Des actions et manifestations ont lieu le 22 octobre à travers le pays de Dunkerque à Marseille, de Dijon à Brest, de Toulouse à Nice... Le 23 octobre, un meeting de la région parisienne se tiendra aux Métallos, rue Jean-Pierre Timbaud. L'UNCAL revendique 10.000 lycéens adhérents et une présence dans 400 lycées.

A noter que les réunions parisiennes et nationales se tenaient souvent avec l'accord des proviseurs à Colbert ou à Voltaire.

Parallèlement, la solidarité s'exprime avec le peuple vietnamien. L'UNCAL sera des 34 organisations appelant aux manifestations du 15 novembre 69 pour la paix au Vietnam, le retrait des troupes américaines et la solidarité avec les forces démocratiques américaines.



Le 2<sup>ème</sup> congrès de l'UNCAL se tiendra fin novembre 69 dans la salle des fêtes de la mairie de Montreuil. Danièle Dutil-Sanchez me succèdera comme présidente nationale et affirmera entre autre la parité incontournable ! L'objectif est d'en faire un « grand syndicat de masse et d'action ».



Le droit à s'organiser dans un « syndicat » authentique : l'une des revendications prioritaires des lycéens du 1970.

Un programme revendicatif de l'UNCAL prendra forme : démocratie de la vie dans les lycées, délégués élus sur un programme et au suffrage direct, des crédits pour les études, gratuité des fournitures scolaires, rénovation pédagogique, diminution des effectifs par classe qui sont au-delà de 40 dans les lycées, travail en groupe et développement des activités culturelles et artistiques, démocratisation de l'accès au supérieur, lutte contre la ségrégation sociale, une réforme démocratique de l'enseignement fondée sur le plan Langevin Wallon dans une société plus juste et plus humaine, dans un monde de paix... On n'est pas si loin des revendications actuelles !

La lutte continue !

# LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : EDGAR FAURE

Monsieur le Ministre,

En mai-juin 1968, nous étions par dizaines de milliers dans la lutte, aux côtés des étudiants et des travailleurs.

Nous avons conquis des droits nouveaux : élection de délégués, foyers socio-éducatifs, réforme pédagogique. Un certain nombre d'établissements ont été ouverts ou agrandis, des professeurs nommés. Mais nous constatons que ces mesures s'appliquent avec beaucoup de retard et de difficultés.

Le budget de l'Education nationale a été réduit de 36,5 milliards, alors qu'il était loin de correspondre aux besoins d'une véritable rénovation démocratique de l'enseignement.

Nous lycéens qui signons cette lettre désirons étudier dans de bonnes conditions et demandons un accès réel à un enseignement riche, à la culture la plus large. Dans l'intérêt des lycéens, des enseignants, des parents d'élèves, il est urgent de satisfaire immédiatement un certain nombre de revendications.

Nous demandons :

— que cesse la politique d'austérité pour les lycées, car elle met en cause, avec notre avenir, l'avenir du pays ;

— que soit mis fin à la ségrégation sociale qui prive du droit aux études la majorité des jeunes de familles modestes, notamment par l'attribution de bourses plus importantes et de nombreuses allocations d'études ;

— que soient nommés les professeurs nécessaires, construits plus de locaux, plus d'installations sportives ;

— que le Bac ne redevienne pas un instrument de sélection par l'échec.

Nous demandons :

— que le droit à la parole dans nos lycées soit respecté, ainsi que les droits d'organisation, de réunions et d'informations politiques, syndicales, culturelles ;

— que soient rapidement mis en place les foyers au sein desquels nous pourrions nous exprimer librement et aborder tous les problèmes qui nous intéressent sans sujet tabou.

Dans l'union avec les professeurs, les parents d'élèves et avec leurs organisations syndicales représentatives, nous défendrons avec l'UNCAL nos intérêts jusqu'à satisfaction de toutes nos revendications.

Avec l'UNCAL, pour un lycéen, responsable dans un lycée moderne et démocratique, nous disons : « Non à l'austérité pour les lycées ».

Quelles décisions comptez-vous prendre, Monsieur le Ministre, pour répondre aux dizaines de milliers de lycéens qui, à l'appel de l'UNCAL, ont approuvé cette lettre ?